

# Réunion du Conseil Municipal

## Du 4 août 2016 à 11 heures

L'an deux mille seize et le quatre août l'assemblée convoquée le 01 août 2016, s'est réunie en séance extraordinaire sous la présidence de Robert BOUDON, maire.

Sont présents: Robert BOUDON, Monique DELFAU, Monique LOUVRIER, Christian LAURAIRE, Michel BOUDON, Thierry BRUNEL, Marcel RIEUTORT

Représentés: Lucien VAISSADE par Christian LAURAIRE

Excusés: Jean-Pierre VAISSADE, Jean ALBARET

Absents: Laurent CAYREL

Secrétaire de séance: Monique DELFAU

### Ordre du jour

- Schéma départemental de coopération intercommunale du Cantal : requête auprès du Tribunal
- Columbarium : devis entreprise BATIFOL avec l'option dallage
- Demande d'adhésion de nouveaux membres à l'EPF-Smaf Auvergne : avis du conseil
- Affaires diverses

- Approbation du compte rendu de la séance précédente.

*Les élus valident le compte rendu de la réunion du 21 juillet 2016.*

- Schéma départemental de coopération intercommunale du Cantal : requête auprès du Tribunal

Le maire expose :

- que, par arrêté n°2016-0310 du 30 mars 2016 portant schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) du Cantal, le préfet du Cantal a arrêté un schéma qui ne retient pas la modification que la commune de Lieutadès et 5 autres communes cantaliennes de l'Aubrac avaient demandées par un amendement qu'elles avaient conjointement fait présenter devant la CDCI du Cantal lors de sa séance du 7 mars 2016,
- que le recours gracieux qui a été formé, au nom de la commune de Lieutadès conjointement avec les communes de Saint-Urcize, la Trinitat, Saint-Rémy de Chaudes-Aigues et Espinasse, contre l'arrêté susvisé a été rejeté par décision du préfet du cantal en date du 8 juin 2016,
- que la notification de ce rejet du recours gracieux fait courir un délai de deux mois, à peine de forclusion, pour saisir le tribunal administratif de Clermont-Ferrand d'un recours contentieux visant à contester la légalité de l'arrêté susvisé portant SDCI et à en demander l'annulation.

Le maire propose de former un tel recours contentieux et demande à cet effet au conseil municipal de l'autoriser à ester en justice pour former au nom de la commune un recours devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand aux fins d'annulation de l'arrêté susvisé portant schéma départemental de coopération intercommunale du Cantal.

*Le conseil, après en avoir délibéré par vote à bulletin secret, par 2 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions, décide de ne pas former de recours contre l'arrêté susvisé.*

➤ **Columbarium : devis entreprise BATIFOL avec l'option dallage**

En séance du 21 juillet, le conseil a décidé d'installer un columbarium au cimetière communal et d'en confier la réalisation à la SARL GRANITERIE BATIFOL de Marvejols en retenant le devis n° 2, avec l'option dallage du devis n°1.

Le maire présente le devis rectifié par la SARL GRANITERIE BATIFOL qui tient compte de la demande du conseil et reprend le devis n°2 avec l'option dallage en remplacement du gravillon.

*Le conseil valide le devis présenté*

*(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ **Demande d'adhésion de nouveaux membres à l'EPF-Smaf Auvergne : avis du conseil**

Les communes de Saint Eloy les Mines (Puy de Dôme), Madriat (Puy de Dôme), Reugny (Allier), Malrevers (Haute-loire), Boisset (Cantal) et la communauté de communes de Sumène-Artense (Cantal) ayant demandé leur adhésion à l'EPF-Smaf Auvergne, le conseil d'administration ayant pris en compte ces demandes et l'assemblée générale de l'EPF ayant donné un avis favorable, la commune de Lieutadès doit à son tour ratifier ces demandes d'adhésion.

*Le maire demande au conseil de se prononcer sur ces demandes d'adhésion.*

*Le Conseil donne son accord aux demandes d'adhésions précitées.*

*(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ **Affaires diverses**

- Eclairage public : lampes grillées au village de Laborie

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 heures 45

Le maire  
Robert BOUDON,

Monique DELFAU

Jean-Pierre VAISSADE  
(Absent)

Monique LOUVRIER

Christian LAURAIRE

Michel BOUDON

Thierry BRUNEL

Jean ALBARET  
(Absent)

Marcel RIEUTORT

Lucien VAISSADE  
(Absent)

Laurent CAYREL  
(Absent)